



## COMMUNIQUÉ

**Invitant les partis politiques, mouvements politiques et les listes de candidats indépendants de la Zone spéciale de Conakry au tirage de sort pour le « Journal de campagne » dans les radios privées partenaires de la HAC**

La Haute Autorité de la Communication (HAC) informe les partis politiques, mouvements politiques ainsi que les listes de candidats indépendants engagés dans le scrutin majoritaire uninominal et plurinominal des treize circonscriptions électorales de la Zone spéciale de Conakry de l'organisation d'une séance de tirage au sort.

Cette séance, prévue **le jeudi, 30 avril 2026 au siège de la HAC à 12 heures**, a pour objectif de déterminer l'ordre de passage des candidats dans le « Journal de campagne » qui sera diffusé sur les antennes des radios privées retenues pour les différentes circonscriptions électorales de la Zone spéciale de Conakry, y compris celle de Kassa.

Les Directeurs des radios partenaires et les superviseurs recrutés par la HAC sont également invités à prendre part à cette importante réunion.

La présence des candidats ou de leurs mandataires dûment accrédités est vivement souhaitée.

**Conakry, le 29 avril 2026**

**Pour la HAC,**

**Le Président**



**Boubacar Yacine Diallo**